



Édition du lundi 16 février 2026

SPÉCIAL ST-VALENTIN (20 pages)



Le journal du Syndicat des enseignantes et des enseignants du Cégep de l'Outaouais (SEECO)
Le journal qu'on ne peut s'empêcher d'aimer, même s'il lance parfois des flèches....

CAMPUS À L'AGORA D'AYLMER: LE PARCOURS SINUEUX ET ÉNERGIVORE D'UN PROJET D'EXPANSION

Le 13 janvier, en intersyndicale-patronale, la haute direction informe les syndicats de son projet d'ajout d'un campus à l'AGORA, ce projet commercial présenté comme un « milieu de vie » situé sur le Plateau à la limite des secteurs de Hull et d'Aylmer. Bien qu'on le présente comme étant en mode exploratoire, le document est étoffé. Beaucoup de discussions, de travail, de temps et d'énergie ont dû être déployés pour arriver à un tel résultat. Comprenons que tout ce temps qu'on y avait déjà mis représente de l'argent sous forme de salaires.

Lors de cette rencontre entre syndicats et patrons, plusieurs questions ont pu être posées, plusieurs réponses ont été données, des écueils ont été signifiés, des visions ont pu être soupesées. C'est bien, mais insuffisant, et je dirai pourquoi plus loin. Au terme de la présentation, le directeur général a demandé aux personnes représentantes syndicales s'il pouvait compter sur leur appui au projet et s'il pouvait compter sur leur leadership pour chercher l'adhésion de leurs membres. Nous venions tout juste de prendre connaissance du projet. Nous n'étions pas en mesure de même avoir un avis personnel sur la question. Et comme nous sommes des personnes représentantes, nous connaissions encore moins l'opinion des membres qui nous ont confié le mandat de les représenter. On nous a aussi dit que différentes instances seraient consultées, dont les CRT, ce qui semble aller de soi.

Le 16 janvier, les profs de sciences humaines sont consultés sur le projet parce que leur programme a été ciblé pour en faire partie. Les profs émettent alors de sérieuses réserves qui vont dans plusieurs sens : ghettoïsation d'un profil au détriment des autres et promotion de personnes étudiantes de seconde classe ; expérience étudiante dans un milieu commercial et

extrêmement petit ; vision commerciale de l'enseignement supérieur ; impossibilité d'y avoir des tâches d'enseignement complètes... et j'en passe. Le lendemain, la direction des études leur adresse un courriel qui les informe que leur programme ne fait plus partie du projet.

Le 19 janvier suivant, dans le cadre de la traditionnelle rencontre du personnel de début de session, le directeur des études présente le projet AGORA, sans le nommer toutefois, à tout le personnel présent (environ 200 membres du personnel aux dires de la direction).

Suite de l'article en page 2



NOS ARTICLES

Campus du CO à l'Agora d'Aylmer	1
Résumé de l'AG du 11 février 2026	4
Nouvelles du monde syndical	6
Pendant ce temps aux départements de...	7
Du côté du comité 2SLGBTQIA+	8
Nouvelle foire aux questions	9
Spécial St-Valentin	10
Action militante	11
PISH International	12
Les petites annonces du SEECO	13
Syndicalisme international	16
Concours	17



Il y aura des chambres et des appartements réservés à la communauté étudiante à des prix abordables, du stationnement aussi, de belles classes, de beaux espaces communs, des services d'aide et de soutien, tout ça dans du neuf qui sent encore bon! Bien sûr, il ne semble y avoir aucun point négatif au projet. Bien sûr, on est encore en mode exploratoire et, notamment, des instances restent à être consultées.

Le 20 janvier, le projet fait la manchette de TVA Gatineau : [Un nouveau campus du Cégep de l'Outaouais à Aylmer - TVA Gatineau](#). La journaliste interroge des étudiantes et des étudiants. Toutes celles et tous ceux que l'on a retenu pour le reportage sont en faveur du projet, leur argument essentiel étant qu'ils demeurent dans le secteur prévu pour le développement du projet et que le Cégep pourra accepter plus d'élèves. Ce qui n'est pas dit, entre autres nuances à apporter, c'est qu'il sera impossible d'offrir tous les programmes dans cet éventuel nouveau campus. Plusieurs seront déçus de n'être pas dans le ou les programmes qui y seront offerts!

Le 22 janvier, rebelote. [C'est au tour de la radio de Radio-Canada de parler du projet](#). L'animatrice intervieweuse est enthousiaste face au projet, le DG aussi. On sent l'engouement. On sent bien une certaine indignation face au manque d'espace, mais on ne fait qu'effleurer les questions de l'austérité budgétaire, du gel des dépenses, etc. On ne parle pas du tout des rôles et responsabilités des cégeps versus ceux de l'État en termes d'accessibilité à l'enseignement supérieur et du financement du réseau.

L'opinion publique s'emballe et la direction aurait beau jeu de prétendre que la communauté est derrière elle. Dans les circonstances, les membres du personnel qui auraient des réticences sont désormais les bons soldats du statu quo, les réfractaires au changement, les forces d'inertie qui empêchent le monde d'évoluer. Or, à l'interne, tout le personnel sait que c'est éminemment plus complexe qu'il n'y paraît. Les profs de sciences humaines, déjà consultés le 16 janvier, en ont fait une démonstration éloquente. Les profs de Techniques juridiques ont aussi été consultés, et la réception du département a été qualifiée de mitigée par le directeur des études lui-même. Qu'à cela ne tienne, la direction persiste à vouloir y offrir d'autres programmes, dont physiothérapie (pour lequel le Cégep n'a pas encore l'autorisation ministérielle). Un dépar-

tement de moins à consulter... Mais les programmes ne sont pas composés que de la discipline porteuse (en physio, il n'y a pas que des profs de physio), il y a aussi la formation générale et les disciplines contributives. À ce jour, à notre connaissance, aucune de ces autres disciplines n'a été consultée, du moins pas officiellement. Il est pourtant fort à parier que la situation de ces autres disciplines ressemblera certainement à celle des profs de sciences humaines pour qui, notamment, il est presque impossible de monter une tâche complète sur ce seul campus.

La chronologie qui précède montre que, entre le moment de l'annonce du projet et les consultations internes officielles, il y a des sorties médiatiques, ce qui est en soi discutable. Doit-on voir une tentative d'influencer l'opinion publique? Chose certaine, les concitoyennes et concitoyens de l'externe ne peuvent voir qu'une bonne idée simple à mettre en œuvre. Nous, nous savons pertinemment que, contrairement aux apparences, il est complexe de déménager des programmes ou de les offrir en tout ou en partie sur différents campus.

En assemblée générale, le 11 février dernier, les collègues présents ont tout de suite vu les défis pédagogiques (petits groupes ; accessibilité réduite au SSAS, à l'assistance technique, aux API, au conseil d'orientation, aux profs... ; vie départementale et de programme entravée), matériels (accès à la reprographie ; bureau de profs décents ; collections départementales ; matériel (et sécurité) informatique ; aménagement des classes et des lieux en général), de conditions de travail (en plus de la décence des bureaux et de l'accès au matériel et au soutien, il y a la multiplication des lieux de travail et des navettes (cours, réunions), morcellement de la collégialité (département, programme, institution), de mise en œuvre en raison de la convention collective et du financement (on ne peut multiplier le nombre de préparations en raison du financement, la distribution de la tâche départementale est une prérogative départementale (la direction ne peut obliger un prof à faire toute sa tâche à un campus), c'est sans parler de la confection des horaires)...

C'est de plus une énorme dépense de temps, d'énergie et d'argent pour les profs puisque c'est en très grande partie elles et eux qui devront penser au matériel requis, le magasiner, comparer les prix et

la qualité, faire approuver les commandes, faire ces commandes, les recevoir et rendre le matériel propice à l'enseignement. Le matériel existant, lui, doit être déplacé avec soin, ce qui implique aussi des coûts, une logistique et possiblement l'aide des profs pour veiller à la manipulation adéquate de l'équipement spécialisé. Une très grande partie de ce travail se fera en surplus de leur tâche d'enseignement habituelle et rien ne laisse présager des compensations financières pour ce travail supplémentaire.

Tout ça dans quel but? Le projet initial prévoyait accueillir plus ou moins 200 élèves de plus pour le Cégep. La direction avance aussi avoir un avis verbal de représentants du MES selon lequel ce nouveau campus serait reconnu comme étant un centre d'études collégiales, donnant ainsi droit à un financement annuel d'environ 780 k\$, ce qui, toujours selon la direction, aurait pu dégager, en soustrayant le coût du loyer, une marge de manœuvre d'environ 350 k\$ par année. C'est très peu et je doute que la mobilisation des ressources humaines nécessaires à l'élaboration du projet et à sa mise en œuvre ait été comptabilisée. Remarquez que j'espère me tromper.

On a posé la question : pourquoi le MES refuse de reconnaître et de financer le Cégep de l'Outaouais comme un cégep régional, ce qui lui aurait apporté un financement de... 814 k\$? Nous n'avons pas eu de réponse claire. Mon petit doigt d'orteil gauche me dit (je suis droitier) qu'entre environ 800 k\$ d'un cégep régional et environ 800 k\$ d'un nouveau CEC à 7 kilomètres de GAB, la différence est que, pour le premier, le MES a répondu non par écrit et que, pour le deuxième, le MES a répondu oui sans l'écrire. De la part d'un mi-

nistère qui trouve justifié de procéder à des coupures historiques et qui en nie les effets, je trouve que cette parole a très peu de crédibilité.

Je ne veux pas mettre de mots dans la bouche de la direction, mais je me risque tout de même à résumer leurs principaux arguments : accessibilité accrue aux études ; gain de financement permettant au budget de souffler un peu en contexte d'austérité ; augmentation du nombre d'emplois (comme corolaire une perte d'emploi si on ne va pas de l'avant).

Dans ce dossier, je suis prêt à mettre mon petit doigt d'orteil gauche au feu que la création d'emploi de profs ne fait pas partie des priorités des principaux concer-

nés. Quant au gain de marge de manœuvre financière, il est négligeable proportionnellement au budget du Cégep. Pour ce qui est de l'accessibilité aux études, je suis persuadé que les profs sont d'accord. Quel noble idéal de rendre accessibles les études supé-

rieures à qui le veut! Or, moins les conditions de réalisation sont optimales, plus on s'éloigne du concept d'études supérieures. Plus on fait de compromis sur la qualité des conditions d'enseignement et d'études, plus on compromet la qualité non seulement du diplôme, mais aussi celle de l'expérience humaine que représentent les études collégiales. Bref, oui à l'accessibilité, mais pas à tout prix.

Méfions-nous des sophismes du genre : c'est une question d'accessibilité, on ne peut pas être contre l'accessibilité, donc on ne peut pas être contre le projet. Évitions aussi de tomber dans le panneau des faux dilemmes du genre : c'est le projet AGORA ou le statu quo. Il ne faut pas croire qu'aucune autre solution n'est envisageable. Notamment, les solutions d'espaces lo-



catifs à distance de marche (Slush Puppie, bibliothèque, Cinéma 9) semblent porteuses. Oui à l'accessibilité, bien sûr, mais pas au détriment de la qualité de l'enseignement ni de l'expérience étudiante ni de nos conditions de travail.

N'oublions pas non plus les rôles et responsabilités de chacune et de chacun. Financer adéquatement l'enseignement supérieur, y compris les infrastructures, c'est la responsabilité du MES. Un illustre collègue relevait à juste titre l'analogie possible avec la problématique de l'itinérance en faisant remarquer que la ville de Gatineau a pris le parti de financer en ce domaine des projets qui ne sont pas de sa juridiction. Je suis moi aussi personnellement en faveur d'une intervention des municipalités en la matière malgré qu'elle ne soit pas de leur responsabilité. Encore faut-il en être conscient, encore faut-il continuer à mettre de la pression sur les premiers responsables et encore faut-il intervenir dans la mesure de nos moyens. Ma réflexion se situe là, dans les moyens dont nous disposons et de ce que chacun est prêt à compromettre. La CÉ (pas seulement les profs, mais tout le monde qui y siège) a mis comme limites la qualité de l'enseignement et des études. Ça me semble raisonnable pour une commission dite des études. Le CRT des profs a tracé une ligne au maintien des conditions de travail. C'est clairement sa job. Et nous, profs de tous horizons, qu'avons-nous à ajouter au débat?

La discussion n'est pas finie et elle devra se poursuivre dans toutes les instances (CÉ, CRT, intersyndicale, AG, CA), et il est important pour moi et l'Exécutif du SEECO que toutes et tous puissent participer à la discussion et qu'on tente de dégager la volonté commune des profs et de la communauté.

&

Une annonce a été faite à la CÉ : la direction renonce à la formule de 200 élèves pour privilégier une formule qui accueillerait 500 personnes étudiantes...

Des décisions ont été prises au CA du 10 février sur les éléments suivants : poursuite du chantier d'analyses et de consultations ; remaniement du cadre et de l'échéancier du projet ; résolution portant sur l'accessibilité comme priorité fondamentale. En d'autres termes, les analyses et les consultations portant sur un éventuel nouveau campus se poursuivent, dans le cadre d'un échéancier prolongé à 2029-2030, qui permettra notamment de bien considérer la dimension pédagogique du projet. Il est question maintenant de viser 400 à 600 personnes étudiantes. Le projet de résolution portant sur l'accessibilité a quant à lui été reporté au 28 mars prochain.

Christian Bernier

RÉSUMÉ DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 11 FÉVRIER 2026

MOT DU PRÉSIDENT

Le président de l'Exécutif du SEECO, Christian Bernier, a ouvert l'AG en remerciant les membres pour leur présence et leur engagement. Il a souligné plusieurs moments importants qui marquent cette période de l'année.

« Autant de moments qui tiennent à cœur au monde syndical et, notamment, au SEECO. Mentionnons le Mois de l'histoire des Noirs, la Semaine des enseignantes et des enseignants, la Semaine de prévention du suicide ainsi que les différentes activités entourant la Journée internationale des droits des femmes, le 8 mars prochain, qui sera prise en charge cette année par nos collègues pro-

fessionnelles et professionnels. »

Le président a souligné que ces différentes thématiques s'insèrent plus largement dans l'engagement citoyen d'une majorité des membres du SEECO. Il a déploré que ce soit précisément ce type d'action que le projet de loi 3 pourrait remettre en cause s'il est adopté, puisqu'il vise à interdire l'implication budgétaire des syndicats dans ces questions pourtant fondamentales.

Le président a également abordé les différents enjeux organisationnels découlant de la multiplication des projets institutionnels portés par la direction actuelle.

« Nous notons que, bien qu'en apparence louable, la multiplication des projets sollicite fortement les ressources

humaines du Cégep, notamment au sein des différentes instances (Exécutif syndical, conseil exécutif, conseil d'administration, commission des études, etc.). »

ACCUEIL DES NOUVELLES ET DES NOUVEAUX

Nouveaux membres du personnel enseignant présents à l'AG:

Emmanuel Masabo (Informatique)

Sacha Louis (Anglais)

Mario Ionut Marosan (Philosophie)

Le SEECO leur souhaite la bienvenue !

ÉLECTIONS

Plusieurs élections devaient se tenir lors de cette assemblée générale. Valérie Levasseur (Informatique) a été réélue au conseil d'administration. Dominique Germain (TGIL) a été élu au comité de santé et sécurité au travail. Geneviève Goyer (Design d'intérieur) a été élue au Comité du programme d'accès à l'égalité et à l'emploi (PAEE).

L'AG était également appelée à combler les sièges réservés aux enseignantes et aux enseignants sur deux nouveaux comités que la direction du Cégep souhaite mettre sur pied. Le premier comité amorcera un processus de réflexion sur la possibilité de développer l'enseignement à distance en enseignement régulier. Le second comité aura pour mandat de réfléchir à la possibilité d'offrir des cours en soirée. Ces deux initiatives visent à diminuer l'impact du manque d'espaces vécu au Cégep de l'Outaouais.

Certaines questions ont été soulevées quant à la pertinence, pour les membres enseignants, de se joindre à ces travaux. Après certaines mises au point, l'Assemblée générale, reconnaissant l'importance d'occuper les places qui reviennent au corps enseignant dans ces instances, a élu au comité de réflexion sur la formation à distance Kathleen Carter (Langues), Michèle Gaudreau (Français), Christian Bernier (Français) et Stéphanie Pontier (Chimie). Au comité de réflexion sur

les cours du soir ont été élus Jolaine Cossette (Soins infirmiers), Alexandre Bouchard (Physique), Stéphanie Pontier (Chimie) et Anne-Valérie Boustany (Français).

DOUBLE-EMPLOI

Un point important de l'assemblée a porté sur la question du double-emploi. Simon Lespérance, vice-président aux finances, a rappelé les dispositions prévues à la convention collective, notamment l'obligation de déclaration du double-emploi par formulaire. Il s'agit d'une procédure qui avait été délaissée par la direction et qui a engendré certaines difficultés, particulièrement à la formation continue. Précisions que la clause de double-emploi dont il est ici question concerne uniquement les personnes occupant déjà un emploi à temps plein ailleurs qu'au Cégep. Cette clause prévoit, sous réserve de difficulté d'embauche, qu'elles ne peuvent avoir accès à une charge d'enseignement. Une proposition visant à mandater la partie syndicale du CRT afin de faire respecter [la clause de double emploi \(5-1.12\)](#) a été adoptée.

ACHAT D'UN SYSTÈME DE VISIOCONFÉRENCE

L'AG s'est par la suite prononcée favorablement sur l'achat d'un système de visioconférence qui sera installé au local du SEECO du campus Gabrielle-Roy et qui permettra à l'Exécutif de tenir des réunions en mode hybride lorsque nécessaire.

AGORA

Le temps consenti à l'assemblée a finalement permis une brève présentation ainsi que quelques échanges sur le projet AGORA, mis de l'avant par la direction du Cégep afin de répondre au manque criant de classes, actuellement vécu au Cégep de l'Outaouais. Pour en savoir davantage sur les enjeux liés à ce projet, nous invitons les membres à consulter l'article présenté à la une de ce Plus-Mot.

Les points n'ayant pas été abordés, faute de temps, seront discutés lors des prochaines assemblées générales du SEECO.

ENTENDU EN AG

«Pendant les vacances, on peut travailler mais moi, perso, j'aime mieux me reposer. »

- Un VP aux finances qui sait prendre le temps pour vivre !

NOUVELLES DU MONDE SYNDICAL

GRÈVE SOCIALE, ÉTAT DE LA SITUATION

Voici l'état d'avancement des actions à l'égard des recommandations adoptées lors du conseil confédéral de la CSN sur la possibilité de tenir une grève sociale en réplique aux attaques répétées du gouvernement de la CAQ aux droits sociaux et syndicaux québécois.

La CSN et la FNEEQ considèrent que la grève, sous toutes ses formes, demeure un moyen légitime de défense collective.

À ce stade, il n'est pas question d'un déclenchement immédiat, mais bien d'une phase structurée de préparation où l'ensemble des instances syndicales sont invitées à engager, dès maintenant, une réflexion avec leurs membres sur une possible escalade des moyens de pression pouvant mener à une grève sociale. Cette démarche inclut l'identification des revendications prioritaires qui pourraient structurer le mouvement de mobilisation.

Les hautes instances de nos organisations syndicales procèdent actuellement à la clarification des modalités d'application des statuts et règlements, notamment en ce qui concerne le Fonds de défense professionnelle (FDP). Parallèlement, une attention particulière est accordée au renforcement des alliances. La CSN souhaite consolider ses liens avec les autres organisations syndicales, communautaires et les personnes alliées de la société civile. Cette alliance reste une condition essentielle à la crédibilité et à l'efficacité du mouvement de grève sociale.

La démarche prévoit des échéances claires. D'ici mars 2026, la CSN compte définir les conditions nécessaires au déclenchement éventuel d'un mandat de grève sociale, élaborer un plan stratégique fondé sur l'analyse du rapport de force et du contexte sociopolitique. Par la suite, un rapport serait présenté et débattu dans les instances locales, et notamment au SEECO. La production d'outils pédagogiques visant à soutenir une vaste démarche d'éducation populaire auprès des membres syndiqués est également prévue.



Des membres de votre exécutif étaient présents à la manifestation qui s'est tenue à Montréal, le 29 novembre dernier. Il s'agissait d'un premier mouvement de mobilisation s'inscrivant dans un contexte d'escalade des moyens de pression pouvant mener, en cours d'année, à une grève sociale.

Dans tous les cas, la CSN énonce son engagement à agir de manière réfléchie, démocratique et structurée vers cette possible grève sociale.

PENDANT CE TEMPS AU DÉPARTEMENT DE LA TECHNOLOGIE DE LA GÉOMATIQUE CARTOGRAPHIE ET DE L'ARPENTAGE

La géomatique est présente dans de nombreux domaines d'activité professionnelle. Pourtant, elle demeure largement méconnue du grand public et d'autant plus abstraite pour les élèves de 16 ou 17 ans qui terminent leurs études secondaires et qui doivent choisir un programme d'études collégiales.

À la suite du dépôt du nouveau devis ministériel Technologie de la géomatique (230.Bo) en 2024, un programme actualisé sera implanté au Cégep de l'Outaouais dès la session d'automne 2026. Dans ce contexte de renouvellement, le département et le Cégep ont jugé pertinent d'adopter une appellation plus représentative, afin de rendre le programme plus concret et plus accessible auprès du grand public et des futures personnes étudiantes.

Le diplôme obtenu portera toujours la mention « Technologie de la géomatique », mais les efforts de promotion et de recrutement mettront de l'avant une appellation plus parlante et facilement reconnaissable : « Cartographie et arpentage »

Au-delà de l'actualisation des compétences enseignées, il est également important de souligner l'abolition du préalable en mathématiques TS/SN (436), une mesure qui devrait contribuer à accroître l'accessibilité du programme. Ajoutez à cela une nouvelle image de marque ainsi qu'une campagne de promotion renouvelée pour que le programme gagne en visibilité et en attractivité auprès du grand public.

Soyez à l'affût de la campagne médiatique en cours et vous entendrez parler du programme « Cartographie et arpentage » !



CARTOGRAPHIE et ARPENTAGE

Rien ne lui échappe. De la gestion des milieux urbains à la protection de l'environnement, elle garde un œil constant sur l'évolution du territoire. Grâce à sa vision globale et ses données précises, elle est la référence incontournable qui oriente le destin du monde.

Date limite de candidature
1^{er} mars | Cégep de l'Outaouais

DU CÔTÉ DU COMITÉ 2SLGBTQIA+

Capsule 1 : Écrire pour toute la communauté collégiale : découvrez le nouveau Guide d'écriture inclusive du Cégep de l'Outaouais !

Le Cégep de l'Outaouais franchit une nouvelle étape vers une communication plus juste et inclusive-en-ciel 🌈 et propose un **nouveau [Guide d'écriture inclusive](#)** qui est maintenant disponible à l'ensemble de la communauté collégiale !

Pourquoi ce guide ?

Parce que nos mots façonnent notre monde. Écrire de manière inclusive, c'est reconnaître la diversité des identités et des parcours qui composent notre cégep. C'est aussi affirmer que **chacune et chacun — et chaque personne — compte.**

Ce guide s'inscrit dans une démarche d'équité, de diversité et d'inclusion, en s'appuyant sur les recommandations de l'**Office québécois de la langue française (OQLF)**.

Vous y trouverez des conseils concrets pour :

- éviter le masculin générique ;

« L'écriture inclusive n'est pas qu'une question de grammaire: c'est un geste d'équité, d'écoute et de respect envers la diversité de notre communauté **2SLGBTQIA+** et de tous ses membres. »

- adopter des formulations neutres ou épiciènes ;
- employer la féminisation syntaxique de façon fluide et claire ;
- rendre vos communications écrites et orales accueillantes pour toute la communauté, y com-

pris les personnes **2SLGBTQIA+** et non binaires.

En quelques mots, le guide repose sur deux principes généraux essentiels : D'abord, il **invite à « penser et rédiger de manière inclusive dès le départ »** (p. 6). Cela est en effet plus simple et plus cohérent d'adopter une écriture inclusive dès la conception d'un texte plutôt que d'essayer de « corriger » un texte au masculin générique après coup.

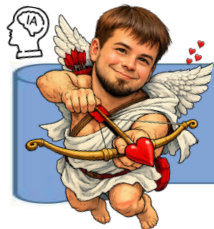
Ensuite, il **encourage l'abandon du masculin générique**, une pratique qui « ne permet pas de représenter les personnes s'identifiant au genre féminin et les personnes non binaires » (p. 6). En d'autres mots, choisir des formulations inclusives, c'est donner une place réelle à toutes les personnes de notre communauté collégiale, peu importe leur identité ou leur expression de genre.

Ces deux principes guident l'ensemble du document et rappellent que l'écriture inclusive n'est pas qu'une question de grammaire : c'est un geste d'équité, d'écoute et de respect envers la diversité de notre communauté 2SLGBTQIA+ et de tous ses membres.

[Téléchargez le guide](#) dès maintenant sous l'onglet « Politique relative à l'emploi et à la qualité de la langue française » et faites-en votre allié pour des textes plus respectueux et représentatifs.

Parce qu'inclure, c'est aussi une question de mots.

Emma Vicuna du comité 2SLGBTQIA+, SEECO



NOUVELLE FOIRE AUX QUESTIONS DOUBLE DISCIPLINE

Est-ce que je peux enseigner dans deux disciplines ?

Oui, c'est possible. Toutefois, il faut satisfaire aux exigences d'embauche des deux disciplines et faire l'objet d'une recommandation d'embauche des deux comités de sélection. Habituellement, la personne enseignante est d'abord embauchée dans une discipline. Pour pouvoir enseigner dans une deuxième discipline, il faut nécessairement qu'un processus d'embauche (affichage externe) ait lieu.

Qu'arrive-t-il à mon ancienneté lorsqu'une personne enseignante détient une priorité dans deux disciplines ?

La liste d'ancienneté est établie par discipline. Après la première tâche d'enseignement dans la deuxième discipline, le nom de la personne enseignante y sera ajouté. Puisque l'ancienneté s'accumule de façon globale (et non séparément, par discipline), ce sera la même valeur d'ancienneté qui sera affichée dans les deux disciplines, ce qui pourrait entraîner un positionnement autre qu'à la fin de la liste de la deuxième discipline. Pour les futures listes, peu importe la discipline dans laquelle la personne aura un contrat, sa valeur d'ancienneté augmentera simultanément dans les deux disciplines.

Si je détiens une priorité dans les disciplines A et B, puis-je choisir chaque session dans quelle discipline je souhaite avoir une tâche ?

Oui, tant que vous n'avez pas de permanence, vous pouvez alterner d'une discipline à l'autre chaque session, selon les disponibilités des tâches et vos préférences.

Si une tâche pleine est disponible dans la discipline A et une tâche partielle est disponible dans la discipline B, puis-je choisir la discipline B et demander de compléter avec la discipline A ?

Non, puisqu'il y a une tâche pleine dans la discipline A, il n'est pas possible de demander la scission de cette tâche, car la convention collective prévoit que « le Collège évite, dans tous les cas où c'est possible, de scinder des charges d'enseignement à temps complet ou des pleines charges session ». Ainsi, si la personne enseignante refuse la tâche pleine en A, celle-ci sera offerte à la prochaine personne sur la liste dans le respect de l'ordre de priorité d'octroi des tâches. Au final, s'il reste une tâche à temps partiel en A, il pourrait être possible de l'obtenir.

Si une tâche à temps partiel est disponible dans les disciplines A et B, puis-je les combiner ?

Oui, c'est possible, jusqu'à concurrence de 55 de CI par session.

Si un poste est disponible dans la discipline A, puis-je le refuser pour enseigner dans la discipline B ?

Oui, c'est possible, mais il faut savoir que le poste de la discipline A sera offert à la personne suivante sur la liste de priorité. Il est possible que ce poste entraîne une permanence pour cette personne. Si cette personne obtient le poste, elle pourrait devenir permanente dans la discipline A, ce qui modifiera les priorités à long terme, car une personne permanente a priorité sur une personne non permanente, quelle que soit l'ancienneté. Il s'agit donc d'un risque à considérer.

Est-ce possible d'avoir une permanence dans deux disciplines ?

Non. Lorsqu'un poste est disponible et que ce poste entraîne une permanence (pour connaître les conditions d'obtention de la permanence, voir la section « Postes et permanence » de cette FAQ) dans une des deux disciplines, la personne enseignante devient permanente dans cette discipline et ne peut plus obtenir de tâche dans l'autre discipline.

[Retrouvez cette foire aux questions \(FAQ\) et plusieurs autres sur le site Internet du Seeco.](#)

SPÉCIAL ST-VALENTIN : LETTRE D'AMOUR ou AVEUX DE CP

Vous savez quoi? Nous, les conseillères et conseillers pédagogiques, avons un faible avoué pour votre Plus-Mot! Alors, pour une fois, plutôt que de savourer vos textes dans les coulisses du SRDP, on s'est dit qu'on allait s'inviter directement dans vos pages. Et tant qu'à y être, pourquoi ne pas profiter de la Saint-Valentin pour vous déclarer notre affection professionnelle?

Aujourd'hui, aucun concept théorique ne viendra appuyer nos propos, promis. Bloom, Piaget, Biggs et Tardif peuvent prendre congé. On met sur pause l'approche par compétences, l'alignement pédagogique, le seuil minimal et tout ce qui réjouit habituellement l'équipe de CP. On veut simplement vous parler. Vrai. Simple. Direct.

Notre passion pour la pédagogie collégiale n'a d'égal que le plaisir de travailler avec vous. Votre profession n'a rien de linéaire ni de prévisible, et pourtant, vous tenez le cap avec une agilité et une résilience qui forcent l'admiration. On oublie trop souvent de vous dire à quel point nous sommes impressionnés par votre capacité à naviguer dans des contextes d'enseignement aussi riches que complexes.

Et même si, de l'extérieur, on peut parfois donner l'impression que résoudre des enjeux pédagogiques est un jeu d'enfant, on sait très bien que la réalité est tout autre. Chaque session apporte son lot de défis, de surprises, d'étudiantes et d'étudiants aux besoins multiples et d'enjeux qui se complexifient et que, malgré toute votre bonne volonté, vous ne parviendrez malheureusement pas toujours à dénouer. C'est là que notre admiration grandit encore. Et si on vous loue autant, c'est justement parce qu'on reconnaît que la résolution de problèmes pédagogiques relève souvent de la magie. Car on doit aussi admettre que même les meilleurs cadres théoriques at-

teignent parfois leurs limites.

Et puis, il y a ces moments d'inconfort où les remises en question surgissent sans prévenir. Vos périodes de correction où les tâches s'empilent plus vite que les heures de sommeil. Ces fois où l'on perçoit ce mélange de lucidité, de détermination et d'épuisement que l'on reconnaît trop bien pour l'avoir nous aussi vécu. On aimerait parfois vous enlever un peu de ce poids, juste assez pour éviter que la surcharge ou le découragement ne viennent étouffer la passion qui vous anime. Parce qu'on veut que vous continuiez à croire que vous avez choisi l'une des plus belles professions, malgré une réalité contemporaine qui amplifie la charge de travail bien au-delà de ce que les calculs officiels de tâche laissent croire.

Et puisqu'on joue franc jeu, avouons-le : nous vous jalouons parfois. Jaloux du pouvoir d'influence que vous avez sur les étudiantes et les étudiants. Jaloux de cette capacité, parfois en une seule phrase, à susciter l'envie d'apprendre, à transformer un parcours étudiant, à ouvrir des portes vers l'avenir. Jaloux aussi de votre liberté académique, de cette autonomie qui vous permet, une fois en classe, de penser librement, de créer du sens et, pour un

Suite à la page 11

**L'EXÉCUTIF DU SEECO VOUS SOUHAITE
UNE BONNE ST-VALENTIN !!!**



Suite de la page 10

moment, de tenir le chaos à distance.

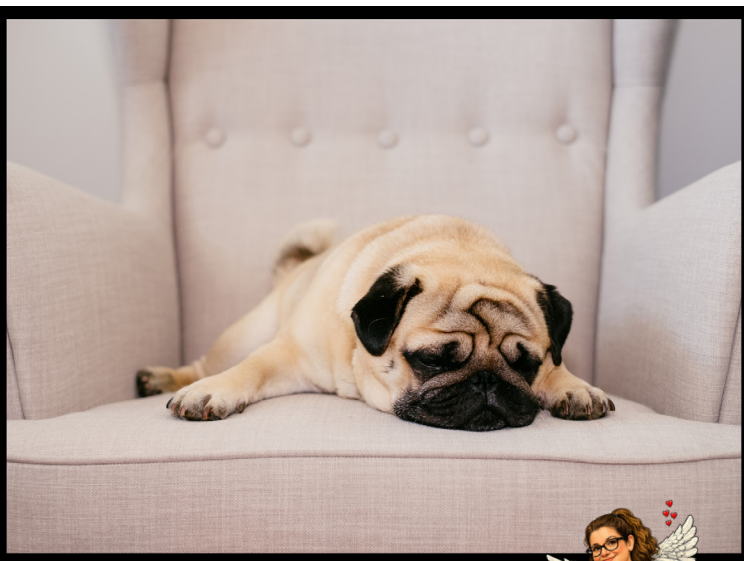
Vos victoires, petites ou grandes, nourrissent nos discussions autant qu'elles nous inspirent. Et, entre nous, on a besoin de ces échanges. Ils alimentent notre plaisir de vous accompagner et donnent un sens profond à notre rôle. Parce qu'au fond, contribuer à vos réflexions ou être témoins de vos élans pédagogiques, c'est ce qu'on a de plus gratifiant. C'est notre récompense à nous!

Nos portes de bureau sont toujours ouvertes (et nos Teams aussi), et vous y voir apparaître nous réjouit plus qu'on ose l'exprimer. Alors aujourd'hui, laissez-nous vous le dire clairement : si notre rôle de CP est d'accompagner, sachez que vous êtes, pour nous, la raison même d'aimer exercer ce métier.

Bonne Saint-Valentin, chères et chers profs.
Merci d'être celles et ceux qui font battre le cœur

LA FORMATION À DISTANCE,
C'EST CHOUETTE !

PAS MA FAUTE, MON PROF
EST PLATTE...



ACTION MILITANTE



Face aux crises qui s'accumulent (environnementales, sociales et démocratiques), il est facile de perdre espoir et de céder au cynisme. Cette section est là pour rappeler qu'il existe encore mille façons d'agir, de s'engager et de résister, à travers des actions militantes concrètes et accessibles.

Pas d'argent public pour Garda. Nous ne serons pas complices!

Le 22 janvier, une enquête de Radio-Canada expliquait [comment la compagnie GardaWorld est devenue un partenaire majeur de Trump](#) dans la détention et l'expulsion de centaines de milliers de migrants alors qu'elle a empoché des millions en aide gouvernementale de la part de Québec. Voici trois actions faciles pour signaler votre désaccord et demander le désengagement du gouvernement du Québec et d'Investissement-Québec :

Pétitions à signer en lien avec ce dossier :

[Il faut fermer «Alligator Alcatraz» et tous les centres de détention cruels.](#)

[Pas d'argent public pour GardaWorld, complice de Trump](#)

Écrivez à votre député local. Les députés représentent votre circonscription, ils vous représentent. N'hésitez pas à leur faire part des enjeux qui vous touchent. Pour trouver votre député et ses coordonnées : [Liste des députés en fonction](#)

Suggestion de lecture

Pascale Dufour et Lorraine Guay (2019). Qui sommes-nous pour être découragées? Conversation militante avec Lorraine Guay. Éditions Écosociété.

« Un antidote au cynisme et au désengagement de la chose publique »

INTERNATIONAL : PROJET D'INTÉGRATION EN SCIENCES HUMAINES

PISH! Le cours Projet d'intégration en Sciences humaines est le 4^e et dernier cours de méthodologie du programme de Sciences humaines, donné à la 4^e session. Dans sa version internationale, il s'agit d'un séjour de 10 à 12 jours au début du mois de juin. Après la Scandinavie en 2025, cette année, nous retournerons à Bruxelles en Belgique et à Paris en France.

Pour réaliser ce projet, les personnes étudiantes choisissent un enjeu propre aux sciences humaines. Elles doivent d'abord produire un travail de recherche pendant la session dans lequel elles intègrent des acquis provenant d'au moins trois disciplines du programme. Elles organisent ensuite, en lien avec leur recherche, une activité pour tout le groupe qui aura lieu auprès d'organismes (visites guidées de villes, ateliers, etc.), d'institutions (musées, ambassades, etc.) et d'experts européens. Comme chaque équipe est responsable d'organiser une activité, le voyage varie chaque année, et toutes les cohortes vivent une expérience différente. De leur côté, les enseignantes et les enseignants organisent d'autres activités pédagogiques afin de compléter l'expérience Sciences humaines.

Plusieurs membres du corps enseignant ont participé au projet depuis le premier voyage en 2013. Philippe Alarie (politique), Florent Bégasse (géographie), Geneviève Desjardins (histoire, aujourd'hui à la retraite) et Jean Lamarche (psychologie, aujourd'hui à la retraite) ont ouvert la voie. Vinrent ensuite Martin Carle (sociologie), Andrée Gobeil (psychologie, aujourd'hui à la retraite), Zélie Larose-Chevalier (anthropologie), Richard Marcouiller (géographie), Geneviève Rioux (histoire), et Marie-Ève Saint-Jacques (psychologie). Nous formons chaque année un duo d'accompagnateurs engagé et dynamique, provenant de plusieurs disciplines de Sciences humaines, et prêt à vivre des moments inoubliables en Europe avec un groupe de finissantes et de finissants.

Visiter la Belgique et la France, qui sont au cœur de l'espace francophone européen, présente de nombreux avantages. Bruxelles, en tant que capitale de l'Union européenne, joue un rôle important dans la politique et l'économie du continent. On y retrouve notamment le siège de l'OTAN et le Parlement européen. Paris, foyer de rayonnement culturel, présente de très nombreux points d'intérêts qui témoignent de la grandeur de cette cité millénaire et qui séduisent autant les personnes passionnées de sciences humaines que sont nos futures et futurs diplômés.

Il s'agit d'un voyage considérable pour les étudiantes et les étudiants qui expérimentent sur le terrain les différentes dimensions des sciences humaines. C'est par-dessus tout une formidable manière de terminer son cégep!





Les petites annonces du SEECO



Ministre de l'Enseignement supérieur recherché.e

Tâches principales : assurer le maintien des établissements d'enseignement du réseau, effectuer une veille des besoins de la population étudiante et y répondre adéquatement, financer le réseau à la hauteur des besoins grandissants, réparer de façon urgente les erreurs du passé causées par la négligence humaine des précédents gouvernements, respecter le corps enseignant en leur offrant les moyens nécessaires de s'acquitter de leurs nombreuses responsabilités, poster aux directions des cégeps une copie papier du rapport Parent accompagné d'un guide de lecture en couleur.

Appelez au Gouvernement du Québec et demandez Christine ou Bernard.

Emploi recherché

Je cherche un emploi dans le domaine de l'entretien ménager. Mon ancien employeur a retiré les poubelles de son bâtiment et a replanifié l'horaire du ménage. J'ai alors perdu mon emploi. Je sais tout faire (passer l'aspirateur, la moppe, épousseter, vider des poubelles, laver les toilettes, frotter les sèche-mains, etc.). Appelez-moi.

Ginette Stanet-Avant

1 877 COU-PURE, poste 5



Locaux à louer

Espaces commerciaux de luxe à louer, pouvant convenir à des restaurants de prestige, cafés de luxe, boutiques signatures, sièges sociaux de start-up ou à un cégep désespéré. Nous sommes ouverts aux diverses propositions. Accès au spa inclus dans la location, WIFI fourni en échange de bons services (à déterminer après la signature du bail).

Envoyez-nous vos propositions d'affaires à :

SPAGORA@plateau.affaireenor.arg



Le SEECO en tournée

La tournée du SEECO est commencée depuis janvier 2026, et se poursuit jusqu'à la fin de la session. Il reste encore deux dates disponibles.



Lot d'écrans à vendre

Nous avons environ une centaine d'écrans à vendre. Peu utilisés, presque neufs, ils ont été retirés des salles de classe, car les profs étaient tout le temps mélangés.

Faites votre offre à :

profspunis@cegepoutaouais.nono.ca



Pause café syndicale

À la demande générale, la Pause syndicale se poursuit au SEECO.

Voici les prochaines dates :

À G-R : 24 février et 23 mars, de 9h30 à 11h

À F-L : 16 février et 20 mars, de 9h30 à 11h

À L-R : les profs intéressé·e·s peuvent en faire la demande au SEECO

À SPAGORA : dates à venir, mais café de luxe à vos frais, spa inclus



Poubelles recherchées

Employés et employées recherchent poubelles pour jeter leurs mouchoirs souillés, nombreux en février.

Si vous les avez vues quelque part, écrivez-nous à : pasdepoubelles@paslefun.com
Soyez discrets...



Réparateur ou réparatrice de piscine recherché.e

Tâche principale : réparer la piscine du Cégep de l'Outaouais

Appelez vite avant qu'il ne soit trop tard !

819 770-4012, poste 00000, faites le #

pour aucune autre option ou l'étoile (*) pour regarder le temps passer et dire qu'il est trop tard...



SAVIEZ-VOUS QUE...



Nous recevons régulièrement des questions concernant la coordination départementale. Dans le but de bien vous informer sur les tâches et les responsabilités des personnes qui coordonnent les départements, nous avons préparé ce petit résumé, inspiré de la convention collective.

Tout d'abord, il faut savoir que la personne qui coordonne le département est « un pair parmi les pairs ». Elle n'occupe donc pas une position hiérarchique supérieure à celle des autres enseignantes et enseignants. Cette personne n'est pas un « boss » ni un membre de la direction. Il y a déjà assez de cadres au Cégep, nous n'en voulons pas plus... La personne coordonnatrice coordonne les activités requises pour la réalisation des fonctions départementales et remplit les tâches administratives inhérentes à sa fonction. ([clause 4-1.10](#)).

Qui choisit la personne coordonnatrice? Quand, comment et pour combien de temps?

Ce sont toutes les personnes enseignantes du département qui doivent désigner la coordonnatrice ou le coordonnateur du département, et ce, au plus tard le 1er avril de chaque année, pour l'année suivante. Il appartient au département de désigner cette personne selon une procédure préalablement adoptée en assemblée départementale. ([clause 4-1.06](#)) Cette procédure devrait se retrouver dans la régie de votre département. Le mandat de la personne coordonnatrice est d'une durée d'une année et il est renouvelable, si tel est le souhait du département. ([clause 4-1.09](#)).

Comment sont rémunérés les coordos?

Les personnes responsables de la coordination départementale ont le même salaire que les autres enseignantes et enseignants, mais elles bénéficient de ressources pour assumer leurs tâches et responsabilités. Les ressources sont un dégrèvement de tâche, proportionnel à la taille du département.

Quelles sont les tâches liées à son rôle?

Voici un bref résumé des tâches, se trouvant à la [clause 4-1.10](#) de la convention. Le résumé se trouve

aussi dans le document de la FNEEQ intitulé [Un regard sur les départements](#), avec des explications supplémentaires.

- Organiser la vie départementale et favoriser la participation des membres;
- Assurer les liens avec le syndicat des enseignantes et des enseignants;
- Assurer auprès de la direction des études le suivi de certaines activités départementales;
- Administrer le budget;
- S'assurer de l'assistance aux enseignantes et aux enseignants qui éprouvent des difficultés;
- Participer, en collaboration avec le département, à l'élaboration des critères de sélection du personnel de soutien (TTP, etc.);

Les coordos ne sont pas les assistantes ou les assistants des membres de la direction, et ne peuvent et ne doivent pas se substituer à eux. Les coordos doivent travailler avec leurs pairs, en équipe, de façon démocratique et collégiale, en les impliquant dans les décisions départementales. Après tout, un département, c'est une équipe !

Si vous avez des questions, consultez [les FAQ](#) ou [les capsules](#) du [site Internet du SEECO](#) ou encore faites-nous signe !

ENTENDU EN SÉANCE D'INFORMATION

« Entre un cadre et une poubelle,
je préfère une poubelle ! »

— Un membre bien conscient des priorités !

**FAIRE
FRONT**



**POUR LE
QUÉBEC**

COURRIER DES MEMBRES

Bonjour!

Je suis une nouvelle personne enseignante embauchée pour cette session seulement. Je ne suis donc pas permanente. Je me demandais ce que cela signifiait pour les avantages sociaux.

Merci beaucoup et bonne journée,
Une personne enseignante qui aimerait dormir tranquille côté avantages sociaux

Bonjour à toi, prof qui cherche à y voir clair, Tout d'abord, bienvenue au Cégep ! En réponse à tes questions, tu as droit à tout. Les avantages sociaux sont les mêmes pour les personnes permanentes et non permanentes. En voici le détail :

- *Congés de maladie : nombre de congés au prorata de ta tâche. Tu vas voir sur ton relevé de paie.*
- *Congés parentaux et familiaux : oui*
- *Invalidité de courte durée : oui*
- *Vacances : au prorata de ta charge. Si tu es temps plein pour une session, tu auras 1 mois de salaire.*
- *Assurances : oui, si tu as un contrat de 33% et +. Invalidité de longue durée et assurance vie sont facultatives.*
- *Pension : oui, tu cotises au RREGOP*

Nous t'invitons également à visiter notre site web, plus spécifiquement les sections « Capsules » et « FAQ ». Et si tu veux une version vulgarisée de la convention collective, je t'invite à consulter le Guide des droits des enseignantes et des enseignants non permanents. Il y aura de plus un atelier syndical pour les nouveaux profs dans quelques semaines. Ce sera annoncé par courriel.

Bonne rentrée,

Bonjour!

Je remarque que dans notre convention collective, il n'y a pas de date précise qui indique le début des vacances. Auriez-vous les dates des vacances 2026 ?

Merci beaucoup,

Une personne enseignante qui rêve déjà de soleil et de plage.

Bonjour cher prof qui rêve d'évasion estivale, Effectivement, il n'y a pas de date précise dans notre convention collective, car la date des vacances est fixée chaque année en fonction du calendrier scolaire. Ta question tombe à point puisque le calendrier scolaire 2026-2027 termine son processus d'approbation. Donc, voici pour cette année la date à retenir :

Début des cours	mercredi 19 août 2026
Rentrée des profs	mercredi 12 août 2026
Dernier jour de vacances	mardi 11 août 2026
Premier jour de vacances*	jeudi 11 juin 2026
Congé compensatoire Fête Nationale**	mercredi 10 juin 2026
Dernier jour de travail	mardi 9 juin 2026

* La convention collective prévoit 2 mois de vacances

** La fête du Canada n'a pas besoin d'être compensée

Nouveau DEC en zoothérapie



Tout à distance !

QUAND L'ICE SÈME LA PEUR, LES SYNDICATS RÉCOLTENT LA SOLIDARITÉ



Il fallait probablement s'y attendre. Lorsqu'un gouvernement décide de militariser l'immigration, de multiplier les raids et d'envoyer des agents armés encercler des écoles, il arrive parfois (quelle imprévisible catastrophe !!!) que la population ne se laisse pas faire. Aux États-Unis, la riposte prend notamment la forme d'une résistance que le président américain semblait avoir oubliée : la solidarité syndicale.

Le 23 janvier, à Minneapolis et à Saint Paul, la contestation a pris des allures de grève sociale. Par une température qui ferait hésiter même les amateurs de plein air les plus motivés, environ 50 000 personnes ont envahi les rues sous un slogan simple et délicieusement subversif : « Pas de travail, pas d'école, pas de magasinage ». Le concept a momentanément déstabilisé l'économie locale. Dans certaines sections fédératives du syndicat CWA, [jusqu'à 85 % des membres ont quitté leur poste](#), provoquant la fermeture de commerces et de lieux de travail, dont plusieurs Starbucks et magasins Target. Plus de 700 entreprises, dans cette ville qui connaît une longue tradition contestataire, ont fermé leurs portes, venant ainsi rappeler à la mouvance MAGA qui fait réellement fonctionner l'économie.

Mais la mobilisation ne s'est pas limitée à ralentir la machine répressive de l'ICE. Plusieurs écoles sont devenues de véritables bastions de résistance civique. Enseignantes et enseignants, personnes conductrices d'autobus scolaires et personnel éducatif ont organisé des couloirs sécurisés et des formations sur les droits des familles, distribuant notamment des cartes énumérant leurs droits légaux et, dans certains cas, refusant purement et simplement de collaborer avec les agents fédéraux de l'immigration.

La résistance et la solidarité syndicale gagnent également d'autres villes. À Los Angeles, par exemple, une impressionnante coalition s'est structurée autour d'un principe évident : les quartiers populaires ne sont pas des terrains de chasse fédéraux. Syndicats, élus municipaux et organisations communautaires ont mis en commun leurs ressources, créant ce que le chercheur [Walter J. Nicholls](#) décrit comme une résistance territoriale coordonnée. Le syndicat Service Employees

International Union (SEIU), notamment, a redéployé sa capacité organisationnelle pour défendre les travailleuses et les travailleurs immigrés, transformant une manifestation initialement dirigée contre l'administration fédérale en un rassemblement massif en faveur des droits des personnes migrantes.

Face aux excès autoritaires de Trump et à la brutalité de son bras armé (l'ICE), les syndicats, qui disposent d'infrastructures organisationnelles, de bases de données, de réseaux de communication et de fonds de grève, constituent des acteurs clés pour soutenir les familles ciblées par l'ICE, organiser l'entraide et ralentir certaines opérations logistiques liées aux expulsions.

D'autre part, [plusieurs élues et élus syndicaux ont souligné](#) une réalité que les partisans d'une répression migratoire préfèrent ignorer : à leurs yeux, l'ICE ne sert pas uniquement à contrôler les frontières. L'agence contribue également à discipliner la main-d'œuvre en instaurant un climat de peur qui fragilise l'organisation collective des travailleuses et des travailleurs. Cette stratégie, sur papier, a pu sembler ingénieuse pour Donald J. Trump. Dans la pratique, elle rappelle surtout aux syndicats pourquoi ils ont été créés.

Si l'administration fédérale espérait intimider les communautés immigrantes, elle pourrait bien obtenir un résultat inattendu : un mouvement syndical redynamisé, politisé et prêt à élargir son champ d'action. Car, après tout, rien ne renforce autant la solidarité qu'un ennemi commun. Et si l'histoire sociale enseigne une chose, c'est que lorsque les syndicats se rappellent leur puissance collective, ce ne sont généralement pas les travailleuses et les travailleurs qui tremblent.

Pierre-Luc Vallée, enseignant
Sciences politiques



Des ados américains manifestent virtuellement contre ICE sur une plateforme de jeux. Source : [Le Parisien](#)

RÉPONSES DU DERNIER CONCOURS

Pour notre dernier concours (édition du 17 novembre 2025) et afin de pallier la disparition fortuite des horloges des classes, nous voulions connaître vos propositions divertissantes à cette problématique ou que vous nous indiquiez quels types d'horloges devraient être installées dans les classes. Voici quelques réponses obtenues :

- Pour les examens, je mets une horloge numérique au projecteur. Pour les cours normaux, je désigne un gardien du temps, vous savez, cet élève qui est sur son cellulaire de toute façon et qui est le premier à fermer son manuel, cartable, étui à crayons ou ordinateur 2 minutes avant la fin du cours ? On n'est jamais passés tout droit.
- Je demande aux élèves de connaître leur horloge biologique avant le cours. L'exercice consiste à boire un grand verre d'eau et à calculer combien de temps après on doit aller aux toilettes. Ensuite, au début du cours, tout le monde boit un verre d'eau. Depuis, chaque élève a une bonne idée du temps qui s'est écoulé!
- Donc si je comprends bien, ils ont eu le temps de mettre les horloges dans les poubelles avant de retirer les poubelles! Ma suggestion serait d'avoir des montres que les étudiants devraient aller emprunter à la bibliothèque s'ils veulent savoir l'heure durant les examens, et pourquoi pas des montres à aiguilles qu'il faut crinquer comme dans l'ancien temps.
- On pourrait mettre le feu à des cordes qui prennent un temps déterminé à brûler ?
- Un pendule à coucou. La petite cabane peut avoir seulement des parties de la cabane, après tout ce sont les coupures.
- Personnellement, je profite de l'immense fenestration à Gabrielle-Roy et de la belle lumière en cette période de l'année pour installer un cadran solaire au milieu de la classe. Par contre, j'utilisais la poubelle de la classe en guise de gnomon (aiguille), il me faudra désormais revoir mes plans. Les coupures ont décidément des impacts inattendus.
- C'est compliqué. À l'instar des poubelles, si on apporte sa propre horloge, on risque de se faire dire que c'est interdit. De toute façon, si j'apporte mon horloge de cuisine, je devrai apprendre à plusieurs étudiantes et étudiants comment lire l'heure sur une horloge avec des aiguilles. Il ne reste qu'à la dessiner au tableau. Contrairement à celle du local, qui indique en permanence 80:08, le dessin aura une chance de donner l'heure exacte au moins une fois par jour.
- Nous pourrions revenir à la bonne vieille méthode du sablier. C'est un investissement qui ne demande que peu de frais, et qui n'occasionnera jamais de problème technique. Il ne faut pas oublier de le retourner par contre!
- J'envisage de breveter une belle grosse clepsydre pour ma classe et de la remplir non pas avec de l'eau, mais avec du café, qu'on pourra boire si jamais on a un coup de fatigue, ou qu'on se demande pourquoi il est déjà 80h25 alors qu'il n'était que 42h40 il n'y a pas si longtemps.

Merci à toutes et à tous pour votre participation Andrée-Anne Pharand et Annie Fontaine gagnent chacune et chacun une carte-cadeau de 25 \$ de la boutique L'As des jeux.

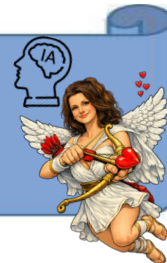
NOUVEAUX CONCOURS DU PLUS-MOT

Concours réservé aux membres du SEECO

Pour notre prochain concours, l'équipe de rédaction du Plus-Mot lance un prix à estimer (à la manière Price is Right). Selon vous, quels ont été les frais de réparation du véhicule de livraison inter-campus et pourquoi a-t-il eu besoin de se faire réparer (aucune réponse sérieuse ne sera acceptée)? Écrivez-nous ! Votre participation pourrait vous faire gagner l'une des deux cartes-cadeaux de 25 \$ du Moca Loca.

Pour participer, envoyez-nous votre réponse avant le lundi 23 février 2025, 15 h, en cliquant [ici](#).

PENDANT CE TEMPS AU SEECO



Équipe éditoriale:

Catherine Garand, Dominique Germain, Frédéric Ouellet, Pierre-Luc Vallée. Révision et correction: Geneviève Goyer, Christian Bernier et Simon Lespérance. Modératrice de l'Exécutif, Experte de l'archivage et autres tâches pas si connexes: Chrystel « j'ai une bonne écoute, mais me gonflez pas ! » Lasson.

Merci à toutes les personnes qui ont contribué à ce numéro en envoyant des articles et des photos.

Nouvelle Politique sur le contenu généré par l'intelligence artificielle

Depuis le 30 janvier dernier, l'équipe du Plus-Mot s'est dotée d'une nouvelle petite règle concernant le contenu du journal. Les textes demeurent entièrement rédigés sans recours à l'intelligence artificielle, tandis que certaines images peuvent désormais être créées à l'aide de l'IA, principalement pour ajouter une touche visuelle et détendre un peu les pages. Le symbole suivant permet d'identifier les images générées en tout ou en partie par l'intelligence artificielle.



MANDAT DU PLUS-MOT

Le Plus-Mot est écrit par des profs bénévoles pour les membres du SEECO. Le mandat officiel est de « publier des articles portant sur des sujets d'intérêt syndical, social ou autres nous intéressant en tant qu'enseignantes ou en tant qu'enseignants ou qui s'intéressent à l'enseignement. »

(AG du 26 octobre 2016).

NOUVEAU ! ABONNEMENT AU PLUS-MOT

Le Plus-Mot papier peut vous être livré à votre bureau ! Oui oui, à votre bureau ! Il suffit de nous faire savoir votre volonté de recevoir la prochaine édition ainsi que votre numéro de bureau en cliquant [ici](#) (un exemplaire est offert par bureau, nous vous invitons au partage). Ainsi, l'équipe éditoriale du Plus-Mot sera en mesure d'imprimer le nombre de copies répondant aux besoins, sans gaspillage !

PROCHAIN PLUS-MOT

Le Plus-Mot a besoin de vous ! Soumettez idées, articles, photos ou mêmes en tout temps pour la prochaine édition à seeco@ce-gepoutaouais.qc.ca. Veuillez noter que l'équipe se réserve le droit de corriger et de reformater les articles avant publication. Merci de nous envoyer vos créations à l'avance, une semaine avant la prochaine assemblée générale syndicale.

Les syndicats, qu'ossa donne ?



Déjà, en 1968, certaines personnes se posaient cette question. Revoyez ce monologue classique d'Yvon Deschamps, il vous fera réfléchir... et même rire !

Un message du SEEEO

— FNEEQ - CSN —

**SI LE PROJET DE LOI 3 AVAIT EXISTÉ DANS LE PASSÉ,
la CSN n'aurait pas pu se battre pour :**

L'équité salariale

Le Régime québécois d'assurance parentale

La création des CPE

Le développement de nos services publics

Le droit au logement

L'augmentation du salaire minimum

Le droit à l'avortement

**La défense des lois du travail face
à des multinationales comme Amazon**

**FAIRE
FRONT**



**Le filet social qui nous protège n'est pas
un cadeau des gouvernements et des patrons.
C'est le fruit de luttes sociales. Des luttes dans
lesquelles les syndicats ont joué un rôle majeur.**